

LE COTENTIN SE MOBILISE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES DES ALPES MARITIMES

Les graves intempéries qui ont touché l'arrière-pays niçois les 2 et 3 octobre derniers ont engendré, outre les pertes humaines, de nombreuses dégradations d'habitations et endommagé des infrastructures importantes. Encore aujourd'hui, plusieurs milliers d'habitants demeurent coupés du monde. L'Etat a reconnu l'état de catastrophe naturelle de 55 communes et une mission d'évaluation des dégâts subis par les collectivités a été lancée par le ministère de l'intérieur. Les communes et intercommunalités sont particulièrement impactées puisque certaines de leurs infrastructures ont été détruites, notamment 25 km de réseaux d'eau potable, 10 km de réseaux d'eaux usées, 4 stations d'épuration et plusieurs km de routes comprenant plusieurs ponts.

Compte-tenu de l'ampleur des dégâts, dont le coût pourrait dépasser le milliard d'euros, une chaîne de solidarité s'est

constituée à l'initiative du Département des Alpes maritimes.

David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin aux côtés des membres réunis en Bureau communautaire le 15 octobre dernier, a donc décidé d'attribuer le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000€ au département sinistré des Alpes Maritimes.

A cet effet, David MARGUERITTE, Président de l'agglomération du Cotentin a précisé :

« Dans de pareilles circonstances, il me semblait primordial que le Cotentin puisse également se mobiliser au titre de la solidarité nationale. Ce don exceptionnel devrait contribuer à remettre en état les infrastructures des communes impactées et notamment celles qui concourent à assurer, au quotidien, la production et le traitement du Cycle de l'eau, service de proximité essentiel à nos concitoyens ».